



## La double peine des salarié.e.s d'ORPEA : ORPEA fraude et ses salarié.e.s en payent les frais !

Le 17 mai 2022, le groupe ORPEA a annoncé qu'il ne verserait pas la prime d'intéressement à ses salarié.e.s cette année, qui représente habituellement une somme d'environ 750 €.

Alors que de jolis parachutes dorés ont été versés aux dirigeants, alors qu'ils ont construit un système généralisé de fraude à l'argent public puis d'optimisation financière sur la prise en charge de la dépendance, au final, ce sont encore les salarié.e.s qui, de nouveau, seront sanctionné.e.s !!!

Le rapport de l'IGAS révèle que le groupe a délibérément détourné des fonds public destinés à des postes supplémentaires pour économiser sur la masse salariale au détriment de la santé physique et mentale des salarié.e.s, ce qui a permis plus de dividendes. Le groupe a affiché un bénéfice net de 65,2 millions d'€ en 2021, après avoir provisionné 83 millions d'€ pour risques et charges relatifs aux risques estimés au titre des années 2017-2021, suite aux enquêtes administratives dont le groupe a fait l'objet.

**NON, les salarié.e.s ne sont pas responsables  
de la stratégie frauduleuse de l'entreprise et n'ont pas à payer  
les frasques du groupe ORPEA !**

**Nous exigeons le versement de cette prime d'intéressement en fonction  
des bénéfices réels et l'ouverture de négociations pour un treizième mois.**

La CGT, seule organisation à avoir toujours combattu ce groupe et ses méthodes mafieuses, contrairement aux syndicats maison (Arc en Ciel et UNSA), appelle tou.te.s les salarié.e.s à s'organiser pour faire entendre leurs colères !



**La CGT appelle à la grève reconductible ou à des  
débrayages à partir du 3 juin 2022**

***c'est la seule solution pour que les salarié.e.s  
soit enfin entendu.e.s !***



**Bulletin de contact et de syndicalisation**  
*Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.*

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

[www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

